

Bulletin d'inscription des Challenges du nombre des 3 villes 2015

AUCUNE INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

Tout bulletin illisible ou incomplet sera refusé. **Majoration de 4€** par inscription non réglée ou ne comportant pas de Certificat médical ou reçue après le 13 septembre. (Date de la poste faisant foi). Pas d'inscription collective après le 13 septembre. Remise des dossards le 19 septembre de 16h à 19h au magasin Intersport Mers ou le 20 septembre.

Nom de l'entreprise, club, (En toutes lettres)			
Adresse complète :		E mail :	
Responsable de l'équipe : (Nom Prénom)		☎ :	
Notre équipe a remporté en 2011/ 2012/ 2013/ 2014 (entourer l'année) Le challenge du nombre remporté, précisez l'intitulé : _____			
Un challenge est acquis définitivement après trois victoires consécutives. Le responsable de l'équipe s'engage à restituer son challenge avant le 13 septembre 2015 au 6 rue Digue Catrix à EU 76260			

Nom	Prénom	N° Licence FFA	Sexe H / F	An. Nais	MARCHE :		COURSE			
					14 km 8 €	4 km 4 €	21 km 10 €	10 km 8 €	4 km 4 €	1.5 km 2 €

CHAQUE PARTICIPANT DOIT FOURNIR OBLIGATOIREMENT UN CERTIFICAT MEDICAL OU LA PHOTOCOPIE DE SA LICENCE FFA en cours (Fédération Française d'Athlétisme).

Le responsable de l'équipe s'engage à fournir ces documents et à les retourner **IMPERATIVEMENT avant le 13 septembre 2015**, accompagnés du chèque d'inscription, au COB Athlétisme, 6 rue Digue Catrix 76260 EU.

COB76.fr et Page Officielle Facebook du COB

Date et signature du responsable

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ENREGISTRÉS.